



Recherche d'une salle de cours auprès de

**l'Association des Salles
de Réunions Ouvrières**

pour

l'Association Lire et Ecrire,

**un cours de lecture et écriture de base
pour adultes francophones
en situation d'illettrisme**

09.02.2013



**RECHERCHE D'UNE SALLE DE COURS AUPRÈS DE
L'ASSOCIATION DES SALLES DE RÉUNION OUVRIÈRES
POUR UN COURS DE LECTURE ET
ÉCRITURE DE BASE
POUR ADULTES EN SITUATION D'ILLETTRISME**

A) AUTEUR DU PROJET, CERTIFICATIONS ET EXPÉRIENCES

Association Lire et Ecrire, Section genevoise

Rue des Savoises 15

1205 Genève

Tél. 022 320 50 52 – geneve@lire-et-ecrire.ch – www.lire-et-ecrire.ch

CCP 17-411253-1

Coordinatrice : Delphine Bordier

L'Association Lire et Ecrire, section genevoise, donne des cours pour adultes en situation d'illettrisme depuis 1990 à Genève. Ses cours sont agréés par le Chèque de formation du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport à Genève. L'Association est certifiée eduQua depuis 2003. La formation des formateurs Lire et Ecrire est reconnue, depuis 2010, comme équivalente au module 1 du brevet fédéral des formateurs-trices d'adultes FSEA.

La Commission pédagogique de l'Association romande de Lire et Ecrire est garante des options pédagogiques et de leurs applications. L'Association possède une charte qui met en évidence ses options de base et ses objectifs de la formation. Elle est au bénéfice d'une autorisation d'exploiter du Service de l'enseignement privé du DIP depuis 2002.

B) DESCRIPTION DU PROJET

La section genevoise de Lire et Ecrire cherche un local adapté pour ouvrir un nouveau cours de lecture et écriture de base. Un local est considéré comme adapté s'il est situé à proximité des lieux de travail ou de vie des apprenant.e.s, car une part non négligeable de ceux-ci se déplace relativement difficilement.

Une formatrice attitrée de Lire et Ecrire est disponible pour prendre en charge dès que possible le nouveau cours projeté, qui est inscrit au budget de la section pour l'année 2013. Ce cours, comme les 12 autres cours actuellement proposés par l'association, serait de deux heures par semaine sur toute l'année hormis les vacances scolaires. Les horaires que nous souhaiterions le plus sont le mardi de 9h à 11h, ou le jeudi de 9h à 11h, ou le jeudi de 14h30 à 16h30. Néanmoins nous sommes disposés, à ouvrir ce nouveau cours sur d'autres horaires de jour ou des horaires du soir. La formatrice devrait pouvoir venir préparer sa salle au minimum 15 minutes à l'avance, et la quitter si possible une demie heure après la fin du cours.

Six apprenant.e.s au maximum suivront le nouveau cours. La salle recherchée devrait donc disposer soit d'une table unique pouvant accueillir les apprenants et la formatrice, soit de



tables modulaires, ainsi que de prises électriques pour le chargement de nos ordinateurs portables.

Une armoire fermée à clé est utile à Lire et Ecrire pour entreposer les ordinateurs portables utilisés dans les cours. Nous soutenons en effet le perfectionnement bureautique des apprenant.e.s qui le souhaitent. Aucune liaison internet n'est nécessaire. L'accès à une imprimante est souhaité mais pas indispensable.

C) CONTEXTE

Environ 15% de personnes en Suisse¹ éprouvent de grandes difficultés en lecture et écriture. Ces personnes sont exposées aux risques de l'exclusion professionnelle et sociale.

Le but de l'association Lire et Ecrire est de donner une réponse concrète au problème de l'illettrisme, défini comme étant l'état des adultes qui, ayant suivi tout ou partie de leur scolarité, ne maîtrisent pas suffisamment la lecture, l'écriture et/ou le calcul pour vivre de façon indépendante.

La section genevoise a régulièrement augmenté son offre de cours au fil des années, pour répondre à la demande. Actuellement elle propose douze cours de lecture et écriture de base, suivis par 72 apprenant.e.s. Cependant, en 2012, 105 personnes en situation d'illettrisme se sont adressées à Lire et Ecrire avec la volonté de se former.

La section genevoise a décidé d'ouvrir deux nouveaux cours en 2013. Elle a inscrit ces cours à son budget. L'un serait ouvert grâce à la collaboration de la commune de Vernier et il se tiendrait sur son territoire. L'autre cours sera ouvert sur les fonds propres de Lire et Ecrire et c'est pour celui-ci que l'ALE cherche un nouveau local de cours. Nous disposons actuellement de cinq locaux, répartis en Ville de Genève, que nous ne pouvons utiliser davantage.

D) POPULATION CIBLE DU PROJET

Les apprenant.e.s en attente de cours de Lire et Ecrire sont de nationalité suisse ou étrangère mais ils parlent tous bien le français et vivent depuis longtemps à Genève. Certain.e.s ont un emploi et d'autre non. Ils/elles ont entre 18 et 55 ans environ.

Par leur demande de formation à Lire et Ecrire, ils expriment un objectif d'améliorer leur autonomie dans la vie courante et/ou professionnelle et de développer leurs capacités de littératie et d'apprentissage.

E) CONTENU DU COURS

Lecture, écriture et calcul de base.

Chaque cours s'organise en fonction des connaissances et objectifs du participant.

Des exercices appropriés sont élaborés et travaillés sur la base de documents personnalisés ou tirés de la vie courante.

¹ Office fédéral de la statistique : Rapport national sur les compétences de base des adultes – juillet 2006
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/medienmitteilungen.Document.80537.pdf>



Les ordinateurs sont utilisés pendant les cours pour l'apprentissage de l'écrit : traitement de textes et logiciels didactiques.

F) RÉSULTATS

Des objectifs individuels, en termes de niveau de littératie, sont posés et évalués chaque année avec les apprenant.e.s. L'évaluation des cours proposés est également faite annuellement par les participant.e.s.

L'association Lire et Ecrire section genevoise est au bénéfice d'un contrat de prestation avec l'Office pour la formation professionnelle et continue, de quatre ans renouvelable, et les objectifs attendus sont régulièrement passés en revue et évalués.

DB/Fait à Genève, le 11 mars 2013